

PARENTS, la caisse des écoles s'adresse à vous

23-2-74
La crise qui sévit aujourd'hui dans notre pays et les autres pays du monde capitaliste n'est pas le fait du hasard. Elle est celle du système d'exploitation des hommes avec lequel il faudra bien finir. Et le plus tôt sera le mieux !

Les princes qui nous gouvernent ne tarissent pas de conseils pour expliquer les bienfaits de leur politique. Les vertus domestiques, la frugalité nous sont conseillées. Il semble bien qu'on veuille nous préparer le temps de la grande pénitence.

Il n'y a pas si longtemps, il était recommandé aux Français de produire plus, ce qui leur permettrait de vivre mieux. Et maintenant que la situation économique, au dire du ministre des Finances est des meilleures, on leur conseille au contraire l'économie et la restriction

HAUSSE DES PRIX EXORBITANTE

Est-il besoin d'expliquer et de démontrer que cette politique a abouti à des hausses monstrueuses, dont les consommateurs font les frais.

Nous voulons ici en examiner les conséquences néfastes. Sur le plan local et notamment sur le fonctionnement de nos restaurants scolaires on sait que la Caisse des Ecoles, gestionnaire de ces restaurants s'est fixé depuis longtemps 3 objectifs :

- Accueillir le maximum d'enfants ;
- Servir une nourriture abondante et saine.
- Ne demander aux familles que des participations minimales (2 F. 75 actuellement).

Tout cela ne peut se réaliser qu'avec une aide importante de la municipalité ; le prix des repas permettant seulement

de faire face aux dépenses d'alimentation ; la municipalité se charge des locaux, du personnel, des combustibles.

Mais la situation économique est telle aujourd'hui qu'il n'est plus possible d'équilibrer les dépenses d'alimentation avec les participations demandées aux familles.

Voici quelques chiffres relevés dans la comptabilité de la Caisse des Ecoles que chacun peut consulter et soumise d'ailleurs à l'approbation préfectorale

Le ministre des Finances qui se targue d'avoir limité les hausses de prix à 8,5 pour cent l'an dernier pourrait difficilement contester les chiffres qui suivent :

Nous avons constaté, à La Seyne, depuis mars 1973, les hausses suivantes :

- Fruits (pommes - bananes) 35 pour cent.
- Légumes 20 pour cent.
- Fruits 29 pour cent.
- Pâtes : 46 pour cent.
- Fromages : 15 pour cent.
- Viande de bœuf : 11,5 pour cent.
- Poisson : 20,5 pour cent.
- Huile : 14 pour cent.
- Riz : 24 pour cent.
- Pommes de terre : 8,5 pour cent.

A l'heure où ces lignes paraîtront, certains de ces chiffres seront certainement dépassés.

On nous rétorquera que dans les moyennes de prix, il y a autre chose que des produits alimentaires. C'est vrai ! Mais à la Caisse des Ecoles ce sont surtout les produits de consommation alimentaires qui nous intéressent.

Dans ces conditions, la gestion des restaurants scolaires devient impossible. On veut mettre les collectivités comme

la Caisse des Ecoles dans l'obligation de demander aux familles de travailleurs des prix excessifs.

C'est pourquoi, nous faisons appel au soutien de la population.

APPEL AUX PARENTS D'ELEVES

Des listes de pétition exigeant des subventions de fonctionnement et d'équilibre doivent se couvrir de signatures pour faire connaître aux pouvoirs publics que les familles et les enfants, surtout ne doivent pas faire les frais de la politique que nous dénonçons.

Nous souhaitons que dans toutes les réunions de parents d'élèves l'action s'organise pour appuyer dans leur action la Caisse des Ecoles et la municipalité

Le Conseil d'administration a déjà protesté mais il doit être soutenu par des milliers de familles qui bénéficient d'un service social qui devrait avoir aujourd'hui une envergure nationale.

Jusqu'ici, seulement, les restaurants universitaires et ceux des établissements nationalisés reçoivent une aide de l'Etat.

Il est profondément injuste qu'il n'en soit pas de même pour les collectivités qui accueillent les enfants des classes primaires et maternelles.

Dans les restaurants scolaires de La Seyne, 3.600 repas sont servis chaque jour (dont 3.400 pour les enfants).

Il importe donc que, sans tarder, l'action s'organise partout afin que soit sauvegardée une institution qui a fait ses preuves depuis un quart de siècle.

Marius AUTRAN,
Adjoint au maire,
Président de la Caisse
des Ecoles.